

**Bulletin d'adhésion¹ à l'Association Maison des Projets
Année civile 2013**

Tarif et type d'adhésion :

Adhésion Familiale 6,00 €
(L'adhésion Familiale bénéficie à tous les membres du foyer de la famille)

Adhésion Individuelle 4,00 €

Adhésion Famille Réduite 2,00 €
(si demandeur d'emploi, tarif réduit)

Centre Loisirs Tout Public Familles Tickets sport Espace Jeunes MDP

Vos coordonnées ou tuteur légal :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal/ Ville :

Tel : / / / / Portable : / / / /

Courriel :

Date de Naissance : / / Situation familiale :

Profession :

Coordonnées de l'enfant ou des enfants âgés de moins de 18 ans

Nom.....Prénom.....Date de naissance / /

Nom.....Prénom.....Date de naissance / /

Nom.....Prénom.....Date de naissance / /

Régime allocataire: N°CAF N° MSA Autre

Mode de règlement :

Par chèque bancaire à l'ordre de « l'Association Maison des Projets » ou en espèce.

¹ LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE :

En application de l'article 27 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978, les informations demandées sont nécessaires pour que votre adhésion puisse être traitée par nos services.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant et procéder éventuellement aux rectifications nécessaires.

Toute infraction aux dispositions de la précédente loi est réprimée par les l'articles 226-16 à 226-24 du code pénal.

Siège : Espace François Mitterrand – 72290 BALLON / Tél : 02 43 27 36 77 Fax : 02 43 27 89 89

Courriels : accueil.maisondesprojets@gmail.com Site : www.maisondesprojets.fr

N° Siret 340 125 517 000 37

La Maison des Projets est une association sans but lucratif, non assujettie à la TVA et régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE *a cocher obligatoirement*

Autorise

La Maison des Projets à photographier et à utiliser mon image (ou celle de mon enfant mineur).

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit de l'image et au droit du nom :

J'autorise la Maison des Projets à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de l'animation. Les photographies pourront être exploitées et utilisées par la Maison des Projets, sous toutes formes ou tous supports connus ou inconnus à ce jour, sans aucune limitation de durée, intégralement ou par extrait.

J'autorise la Maison des Projets à utiliser les images en tout ou partie pour tout support média classique.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ou tout autre utilisation préjudiciable.

En conséquent de quoi, je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés.

N'autorise pas La Maison des Projets à photographier et à utiliser mon image(ou celle de mon enfant mineur).

Fait le

à

Signature :